

Compte rendu du Comité Technique Local du 07/10/2021

1/ Nouveau réseau de proximité (NRP) au 1^{er} janvier 2022

Au programme de ce Comité technique, les transferts et fermetures de sites au 1^{er} janvier 2020. La CGT a fait le constat de l'éloignement toujours plus grand entre nos services et la population. La multiplication des permanences ne constitue pas une solution. Les usagers n'ont pas de réponse directe sur leur dossier et la surcharge de travail pour les agents ne diminue pas. Au contraire, la multiplication des points de contact (Centres des Finances publiques, permanences, France Service) et des canaux d'accueil (physique, téléphonique, econtact, courrier) accroît la mission accueil sur les sites.

La nouvelle organisation mise en place par le NRP pour soi-disant améliorer les conditions de travail dans un contexte de sous-effectif chronique, accroît la surcharge de travail ; à titre d'exemple, la création de permanences tenues principalement par l'équipe départementale de renfort (EDR). Les services en manque de personnel ne peuvent plus compter sur les renforts à temps plein.

➤ **SIP-SIE de Hayange vers SIP de Thionville et SIE de Thionville**

Concernant le transfert du SIP-SIE de Hayange vers Thionville, les organisations syndicales ont alerté sur les difficultés pour les agents de gérer à la fois un déménagement et la surcharge de travail liée au retraitement des déclarations des frontaliers (cf. questions diverses). D'un point de vue pratique, le transfert va entraîner pour les agents de Hayange un coût de stationnement supplémentaire. Ils devront de bien choisir leur heure d'arrivée à Thionville pour trouver une place gratuite proche de leur lieu de travail. Sinon, la Direction nous a indiqué la possibilité d'un stationnement payant à 200m du Centre des Finances Publiques avec un abonnement mensuel de 35€. Rappelons que le CFP de Hayange dispose d'un parking gratuit avec de nombreuses places. Les agents nous ont fait remonter les problèmes liés à la restauration sur le site de Thionville. La salle prévue à cet effet a une capacité d'une dizaine d'agents. Le transfert prévoit une implantation de 72 emplois. La Direction a annoncé la création d'un second espace de restauration et est à la recherche d'un conventionnement à proximité.

Concernant les permanences au CFP de Hayange : celles-ci seront assurées par des agents volontaires du nouveau SIP de Thionville. Il est prévu 6 demi journées d'accueil, assurées par 4 agents. Les agents concernés pourront travailler à distance depuis le site de Hayange. Les agents auront 2 espaces de travail à Thionville et à Hayange. Nous sommes intervenus pour demander si les espaces de « coworking » figurant sur les plans seraient utilisés par ces agents. La Direction va entamer une réflexion sur le travail partagé en 2022 et cette question sera abordée en Comité technique. Pour l'instant, ces espaces sont indiqués pour utilisation future.

➤ **SIE de Sarrebourg vers SIP-SIE de Saint Avold**

L'avancement de la date de transfert au 1^{er} janvier 2022 est liée au sous-effectif du SIE de Sarrebourg après des départs en retraite. Les agents de Saint Avold vont donc voir arriver le travail sans les effectifs. La CGT est intervenue pour dénoncer la fin du service de proximité aux entreprises dans le département (il ne restera que 3 SIE) et la surcharge de travail. A quand, pour la Direction, la fin des SIE en Moselle ?

➤ **Recouvrement de l'impôt de Rombas vers SIP de Metz Nord Ouest**

La CGT a signalé une erreur dans les documents transmis aux élus au sujet de la distance entre la nouvelle et l'ancienne affectation. La distance communiquée aux agents par la Direction n'était pas la même. La

Direction a précisé qu'il s'agit d'une coquille dans les documents de CTL.

La CGT est intervenue pour souligner le sentiment de mépris des agents des « petits sites » qui ne sont associés en rien aux opérations de transfert. Nous avons demandé que les agents soient associés à leur future organisation du travail et puissent à minima rencontrer leurs futurs collègues et visiter leurs futurs lieux de travail.

➤ **Recouvrement de l'impôt de Bitch vers SIP de Sarreguemines**

Le constat a été le même que pour le transfert de Rombas vers Metz. Les agents ont l'impression que la Direction n'a pas tenu sa parole sur le transfert des emplois.

➤ **Trésorerie de Fontoy vers SGC de Hayange**

Les SGC affichés comme vitrine du NRP, sont bien mal traités en Moselle. Le SGC de Hayange s'est créé avec des sous effectifs béants. 4 EDR y sont mobilisés en permanence, la Direction a recruté 3 contractuels. La trésorerie de Fontoy est en sous effectif chronique. La CGT a rappelé que la Trésorerie de Fontoy gère des régies importantes, et qu'elle a souvent transféré des tâches au Service d'appui au réseau (supprimé au 01/01/2021), du fait de ses effectifs. 3 EDR y sont affectés pour, selon la Direction, remettre à plat la gestion avant le transfert.

Dans cette situation, les tâches transférées au SGC de Hayange risquent encore de l'être sans agent.

A force de ne pas mettre les moyens humains dans ces structures, nous risquons dans 3 ans d'avoir un Comité technique sur leur fermeture ou regroupement.

2/ Fermeture du restaurant administratif de Saint Avold

La CGT a appris lors de la dernière plénière du Comité départemental de l'action sociale (CDAS) la fermeture programmée du restaurant administratif de Saint Avold. Après la suppression des centres de l'EPAF, il ne faudrait pas que la crise sanitaire serve de prétexte à la fermeture de nombreux restaurants administratifs.

Le restaurant administratif jugé non rentable par la direction, permettait aux agents de disposer d'un repas complet à proximité et à prix avantageux. En effet, le centre des finances publiques de Saint Avold est excentré du centre-ville et des lieux de restaurations. La carte APETIZ n'est pas toujours acceptée par tous les restaurants et d'une valeur insuffisante (6€ dont 3€ financé par l'agent) pour pouvoir financer un repas équilibré et complet.

La CGT demande à ce qu'un restaurant administratif soit maintenu quitte à ce qu'il soit mutualisé avec d'autres administrations. Il est souligné que l'opérateur Elior qui gère actuellement les restaurants administratifs de Metz dispose d'une antenne dans cette même ville. Suite à cela, la direction va rencontrer Elior pour étudier la faisabilité d'une alternative à la fermeture. Il convient en outre de préciser que plusieurs dizaines de personnels sont amenés à intégrer à terme le centre des finances publiques suite aux restructurations.

La CGT s'inquiète également de la fermeture d'autres restaurants administratifs en Moselle surtout si le critère de rentabilité demeure l'unique critère retenu.

3/ Questions diverses

➤ **Suspension de la convention franco luxembourgeoise**

Par un communiqué de presse, Bruno LEMAIRE a annoncé suspendre la convention franco-luxembourgeoise appliquée sur les revenus 2020. Pour rappel, cette convention a entraîné une surcharge de travail pour les services au mois de juin avec un retraitement manuel des déclarations ; jusqu'à sous

traiter à d'autres services et départements cette charge de travail. Face à une augmentation d'imposition pour certains contribuables le gouvernement a choisi unilatéralement de revenir dessus. Cette décision entraîne un afflux massif de contribuables à nos guichets et une surcharge de travail pour les SIP. Cela fait 1 an que ça dure, les agents n'en peuvent plus de cette gabegie.

La direction a annoncé que les agents seraient aidés dans cette tâche par le recrutement de 9 contractuels (retraités) pendant 2 mois et le soutien des autres départements du Grand Est. Encore une fois, on déshabille Paul pour habiller Jacques et on crée des emplois précaires pour gérer une urgence. Après le fonds de solidarité, la campagne IR et maintenant la suspension de la convention franco-luxembourgeoise, l'urgence est devenue le quotidien à la DGFIP, et sans un recrutement massif, les agents ne peuvent pas effectuer l'ensemble de leurs missions.

La CGT réitère sa demande que soient prises en compte les spécificités de notre département triplement frontalier dans le calcul des effectifs nécessaires pour répondre aux besoins de la population mosellane. Les collègues demandent des moyens humains et financiers, et non de la précarité en plus.

➤ **Mise à jour automatique des taxes foncières et non rattachement mensualisation**

Une mise à jour automatique du fichier des taxes foncières à entraîner des problèmes au niveau de la mensualisation des contribuables concernés. S'en est suivi un afflux massif à nos guichets de personnes souvent âgées.

La CGT est intervenue sur 3 dysfonctionnements :

- Comment se fait-il que les services concernés n'aient pas eu connaissance de la note diffusée au réseau en novembre 2020 à ce sujet ?
- Pourquoi ne pas avoir alerté les contribuables d'un éventuel non rattachement ?
- Avec la disparition du Centre de prélèvement service de Strasbourg, il est impossible de transmettre rapidement les demandes des usagers au nouveau Centre de contact. La charge de travail liée à la mensualisation revient de fait dans les services, sans les emplois y afférents.

➤ **Outil Contacts et conditions de travail**

Depuis la création de l'outil Contacts, qui « organise » l'accueil téléphonique dans le département, avec des rappels quotidiens par les services, les conditions de travail se sont fortement dégradées.

Les agents ont une pression et un stress accrus par la liste de rappel qu'ils découvrent au début de chaque journée de travail. Il y a un sentiment de travailler dans une plateforme téléphonique et non dans un centre des finances publiques, puisque les rappels prennent souvent le pas sur l'activité de gestion.

Nous avons demandé à la Direction de traiter avec attention cette problématique.

➤ **Prise en charge de 15€ au titre de la protection sociale complémentaire**

Une participation de 15€ doit être prise en charge par l'employeur public à compter du 1/01/2022 pour financer la mutuelle. A ce jour, la direction n'a pas de nouvelles mais assure que si elle ne peut pas mettre en place pour la paye de janvier, le versement sera rétroactif.

N'oubliez pas de faire la demande (quand cela sera possible), aucun remboursement automatique ne sera effectué. Pour plus d'infos <http://www.financespubliques.cgt.fr/content/protection-sociale-complementaire-anticipez-pour-faire-votre-demande>

➤ **Réorganisation du contrôle fiscal**

La CGT a souhaité avoir des informations sur la future réorganisation du contrôle fiscal en Moselle. Nous avons demandé à être tenu informés des futurs groupes de travail qui vont commencer très prochainement. Le directeur a répondu qu'il n'y aurait aucune suppression de poste. Pour rappel, le contrôle fiscal a perdu de nombreux emplois cette année et par le passé, suite à la suppression des PCE et PCRP de Saint Avold,

et d'une brigade de vérification à Metz.

➤ **Déménagement de la TPH à Legouest (suite et fin?)**

La direction a annoncé la restitution des travaux fin octobre. Le déménagement devrait donc avoir lieu avant la fin de l'année.

➤ **Télétravail**

La CGT a demandé un état des lieux de la mise en place du nouveau protocole de télétravail depuis le 1^{er} septembre.

Il y a environ 40 % de télétravailleurs en Moselle, soit un peu moins de 500 agents. Environ 200 agents sont en télétravail régulier, 200 agents en télétravail ponctuel, et 100 agents en mixte.

Les élus de la CGT Moselle